



Collectif des Usagers des Transports Publics en Sud-Ardèche

Maison des associations

Place des Récollets

07000 Privas



Privas le 6 avril 2016

## **Objet : orientation de la nouvelle région en matière de transport pour l'Ardèche**

Monsieur le Président,  
Messieurs les vices présidents,  
Mesdames et Messieurs les conseiller(e)s régionaux ardéchois,

La nouvelle région est maintenant en place depuis plusieurs mois et nous aimerions connaître vos orientations en matière de transport pour notre département, d'autant plus que les régions vont, en application de la loi NOTRE, assumer l'ensemble de cette compétence à partir de 2017.

L'Ardèche est toujours le seul département français sans liaison ferroviaire : comme le Collectif pour la rive droite aux trains de voyageurs, nous comptons beaucoup sur cette réouverture qui permettra une amélioration significative des dessertes et des temps de parcours vers Valence, Avignon et Nîmes.

Elle pourrait aussi permettre d'envisager sur le long terme l'ouverture de pénétrantes, en particulier vers Vallon Pont d'Arc où l'ouverture de la Caverne amène des centaines de milliers de visiteurs, en complémentarité avec les autocars dont l'offre nous semble d'ailleurs devoir être repensée rapidement sur cette destination afin de pouvoir répondre aux besoins.

Nous espérons aussi que la nouvelle compétence transport sera l'occasion de proposer aux ardéchois une offre unique de lignes d'autocars : en effet, la cohabitation d'une logique « Car Rhône-Alpes » et d'une logique « Le Sept » nous semble un facteur de confusion pour les usagers. Comment s'y retrouver quand selon la destination, la tarification, la billetterie, les guichets sont différents ? Par exemple, Privas-Valence est une ligne « Car Rhône-Alpes », le billet coûte 9,10 €, alors que Privas-Montélimar est une ligne « Le Sept », le prix du billet est à 3 € : les distances sont pourtant sensiblement identiques !

La mise en place des comités de ligne avait permis un travail de concertation avec l'ensemble des protagonistes, entraînant une réelle amélioration de la qualité de l'offre de transport. Nous vous demandons la poursuite de ces lieux de vie démocratique.

Nous avons aussi des réunions régulières avec les services de la région et les transporteurs qui permettaient de régler bien des problèmes quotidiens rencontrés sur nos lignes : nous espérons aussi qu'elles se poursuivront.

Enfin, pour ce qui concerne le bassin de Privas, préfecture de l'Ardèche, la mise en place d'un service de transport urbain, réel besoin pour toute une partie de la population a bien du mal à voir le jour. Le territoire de la communauté d'agglomération est desservi par la ligne « Car Rhône-Alpes 73 » et par plusieurs lignes du réseau « Le Sept » : nous sommes persuadés que la situation ne pourra évoluer vers la mise en place d'un service transport urbain que si la CAPCA et la région travaillent ensemble à plan de déplacement cohérent et qui permette le prélèvement d'un versement transport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les vice-présidents, Mesdames et Messieurs les conseiller(e)s régional(les)ux ardéchois, l'expression de nos plus sincères salutations.

Pour le Collectif des Usagers des Transports Publics en Sud-Ardèche

Brigitte Vitry  
Yves Boutry

Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes  
1 Esplanade François Mitterrand  
CS 20033  
**69269 LYON CEDEX 02**

**Monsieur Laurent Wauquiez**, Président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes

**Monsieur Patrick Mignola**, Vice-président délégué aux transports

**Monsieur Eric Fournier**, Vice-président délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux Parcs naturels régionaux

**Monsieur Brice Hortefeux**, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire et à la solidarité avec les territoires auvergnats

**Monsieur Jean-Pierre TAITE**, Président de la commission transports

**Monsieur Olivier Amrane**, conseillère régionale

**Monsieur Jean-Claude Flory**, conseiller régional

**Madame Virginie Ferrand**, conseillère régionale

**Madame Sandrine Genest**, conseillère régionale

**Monsieur François Jacquart**, conseiller régional

**Madame Valérie Malavieille**, conseillère régionale

**Madame Isabelle Massebeuf**, conseillère régionale

**Monsieur Hervé Saulignac**, conseiller régional